

Mardi 5 octobre 2010, Paris

LES RENCONTRES
L'USINE NOUVELLE

& **Jdle**
Journal de l'environnement
www.journaldelenvironnement.net

Conférence - Mardi 5 octobre 2010

EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS

Comment répondre aux objectifs du Grenelle II

- Quel potentiel de croissance pour la filière de l'efficacité énergétique des bâtiments
- Quelles sont les échéances réglementaires à respecter
- Comment mettre en œuvre des solutions d'efficacité énergétique accessibles et performantes
- Quel habitat pour demain

Avec la participation exceptionnelle de :



Philippe PELLETIER
Avocat, Président,
COMITÉ STRATÉGIQUE PLAN
BÂTIMENT GRENELLE



Philippe VAN DE MAELE
Président,
ADEME

Et les interventions de :

ACTEL FRANCE • ARSEG • BPL GLOBAL • CABINET YVES-RENÉ GUILLOU AVOCATS • CB RICHARD ELLIS • CEDRE • DUPONT DE NEMOURS • ÉCOLE DES PONTS PARIS TECH • EFFINERGIE • GDF SUEZ • ICADE GESTEC • IMMOBILIER DURABLE CONSEIL • INSTITUT FRANÇAIS DE LA PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS • KNAUF BÂTIMENT • LAFARGE • SCHNEIDER ELECTRIC • SPIE • WIRECOM TECHNOLOGIES

Formation complémentaire - Mercredi 6 octobre 2010

CONTRAT DE PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE : Maîtrisez l'actualité réglementaire et juridique

Formation animée par Lila BENCHIKH, Juriste en droit public, Cabinet Yves-René GUILLOU Avocats

En partenariat avec

Actel[®]
POWER MATTERS

Leanergy

bpl GLOBAL[®]

ÉDITO

Le secteur du bâtiment consomme plus de 40% de l'énergie finale et contribue pour près du quart aux émissions nationales de gaz à effet de serre. Dans le cadre du **Paquet Energie Climat**, la rénovation énergétique et thermique des bâtiments existants et la réduction des consommations énergétiques des constructions neuves constituent donc des enjeux prioritaires.

Le Grenelle de l'environnement a permis l'élaboration de nouvelles normes thermiques et a donné des objectifs de rénovation du parc existant.

Quelles solutions pour répondre à ces défis ?

Le mouvement vers la basse consommation prend en effet la dimension d'une véritable mutation de la filière : comment repenser le cycle de vie du bâtiment pour économiser l'énergie ? Comment garantir la performance des bâtiments à l'exploitation ? Quelles innovations permettront la mise en conformité des bâtiments neufs et rénovés avec les obligations réglementaires ?

Pour répondre à ces questions, L'Usine Nouvelle et le Journal de l'Environnement organisent le mardi 5 octobre 2010 une journée de conférence : EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS : comment répondre aux objectifs du Grenelle II.

Autour des rédactions seront réunis les principaux experts et acteurs du marché pour développer, entre autres :

- les obligations réglementaires introduites par le Grenelle de l'Environnement et la RT 2012
- les différents labels et leur lien avec la performance réelle à l'exploitation
- les attentes des utilisateurs en matière de performance énergétique
- les perspectives d'innovation dans un secteur du bâtiment en mutation
- les enjeux des nouvelles technologies pour rendre les bâtiments plus intelligents.

En complément de la conférence, vous pouvez bénéficier d'une journée de formation pratique le 6 octobre. Animée par Lila BENCHIKH, Juriste au sein du Cabinet Yves-René GUILLOU Avocats, ce stage vous donnera toutes les clés pour maîtriser les dernières avancées réglementaires et juridiques des contrats de performance énergétique.

En me réjouissant de vous accueillir les 5 et 6 octobre,

Fanny JANOT
L'Usine Nouvelle
Le Journal de l'Environnement

Journée animée par Valéry LARAMÉE DE TANNENBERG, Rédacteur en chef, Le Journal de l'Environnement.

08h30 Accueil des participants

09h00 Bâtiments basse consommation : chiffres clés et perspectives d'évolution du marché

- La consommation énergétique des bâtiments en France
- État des lieux, place des acteurs, structuration des filières et enjeux financiers
- Quelles offres pour quels marchés : chiffres clés
- Tertiaire public : les enjeux du Code des Marchés Publics et des PPP

Cédric BOREL, Directeur, INSTITUT FRANÇAIS DE LA PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS

Philippe VAN DE MAELE, Président, ADEME

09h30 Plan Bâtiment Grenelle, RT 2012 : comment vous préparer aux nouvelles obligations réglementaires

- Comment respecter le calendrier réglementaire
- RT 2012 : quelles évolutions par rapport à la RT 2005
- Quels indicateurs d'économies d'énergies pour mesurer les résultats
- Quels impacts sur les acteurs de la filière : investisseurs, promoteurs, maîtres d'ouvrages

Philippe PELLETIER, Avocat, Président, COMITÉ STRATÉGIQUE PLAN BÂTIMENT GRENNELLE

10h00 HQE, BBC, BEPOS, BREEAM, LEED, ... : comment décrypter les différents labels de performance énergétique

- Les labels tiennent-ils leurs promesses ?
- Quelle articulation entre réglementation et labels
- Quel lien entre label et performance réelle à l'exploitation

Jean CARASSUS, Consultant, IMMOBILIER DURABLE CONSEIL
Professeur, ÉCOLE DES PONTS PARIS TECH

10h30 Pause

11h00 TABLE RONDE
Maîtres d'ouvrage, exploitants, promoteurs, ... : mieux cerner les attentes des utilisateurs

- Environnement, fonctionnalités, confort, pérennité, réduction de la consommation d'énergie, ... : les bâtiments verts tiennent-ils leurs promesses ?
- Quelle organisation de la filière pour proposer des solutions d'efficacité globales
- Comment modifier les comportements des utilisateurs pour garantir la performance énergétique annoncée
- Comment repenser l'intégralité du cycle de vie du bâtiment : conception, construction, aménagement, exploitation, maintenance et démolition

ARSEG

Christian BÉAUR, Directeur Maîtrise d'Ouvrage et Développement Durable, CB RICHARD ELLIS, ARTEQUATION

Sébastien ILLOUZ, Responsable du Pôle études générales, R&D et nouveaux produits, ICADE GESTEC

Pascal JEAN, Directeur du développement des services, SPIE

12h00 Quelles énergies pour les bâtiments de demain

- Quelles solutions pour intégrer les EnR au bâti
- Comment faire face à la décentralisation et l'intermittence de la production : la réponse des smart grids
- Quelles perspectives d'évolution du prix de l'électricité solaire

Jean-Marc DUPEYRAT, Directeur adjoint de la Branche Énergie France, GDF SUEZ

12h30 Déjeuner

14h00 TABLE RONDE
L'innovation et la R&D au service de la mutation du bâtiment

- Quelles innovations pour améliorer l'enveloppe des bâtiments
- Comment tirer le meilleur parti des apports naturels en énergie du site
- Quels services innovants liés au bâtiment basse consommation
- Éco construction : quels freins à lever pour garantir la performance énergétique des bâtiments

Alain BIRAULT, Directeur Prospective Construction Durable, LAFARGE

Catherine BONDUAU, Directrice, ASSOCIATION EFFINERGIE

Jens DUPONT, Directeur marketing et communication, KNAUF BATIMENT

Frédéric SEGRETINAT, Building Innovations, Territory Manager France & Benelux, DUPONT DE NEMOURS

15h00 Les apports des solutions logicielles pour optimiser l'efficacité énergétique des bâtiments

- Quels outils pour mesurer précisément les consommations
- Quels apports des capteurs à la performance énergétique
- Comment rendre les bâtiments plus intelligents
- Cas concrets d'économies réalisées

Pascal JULIENNE, Président directeur exécutif, BPL GLOBAL EMEA

15h30 Comment calculer la performance énergétique réelle

- Quelles solutions de MDE pour le bâtiment
- Comment mettre en place un système efficace intégrant les différents éléments consommateurs d'un bâtiment
- Les TIC au service de la performance énergétique des bâtiments

Thierry ALLARD, Président, WIRECOM TECHNOLOGIES

16h00 Comment accompagner les utilisateurs dans leurs démarches d'efficacité énergétique

- Audit de facture énergétique : analyser sa consommation d'énergie et déterminer les causes de surfacturation
- Optimisation des processus industriels, automatisations des procédures, ... : quels aménagements pour consommer moins
- Retours d'expériences du secteur de l'industrie : comment faire bénéficier le bâtiment des bonnes pratiques

Patrizio PIASENTIN, Directeur général, ACTEL FRANCE

16h30 Choisir le bon contrat pour assurer la performance énergétique de ses bâtiments

- Comment choisir le contrat de performance énergétique le plus adapté : définir son besoin et ses objectifs
- Quels avantages du recours au contrat partenariat en matière de performance énergétique

Yves-René GUILLOU, Avocat à la cour, CABINET YVES-RENÉ GUILLOU AVOCATS

17h00 Éco quartiers, smart cities, ... : quel habitat pour demain

- Quels outils pour passer des bâtiments basse consommation aux bâtiments à énergie positive
- Comment tirer parti de la complémentarité des besoins au niveau d'un quartier : logements, commerces, bureaux, ...
- Comment rendre les villes durables

Thierry DJAHEL, Manager Business Développement Efficacité Énergétique, SCHNEIDER ELECTRIC

Thierry LAMOUCHE, Directeur, CEDRE

17h30 Fin de la journée

Thierry ALLARD
Président
WIRECOM TECHNOLOGIES

ARSEG

Christian BÉAUR
Directeur Maîtrise d'Ouvrage et Développement Durable
CB RICHARD ELLIS
ARTEQUATION

Alain BIRAULT
Directeur Prospective Construction Durable
LAFARGE

Catherine BONDUAU
Directrice
ASSOCIATION EFFINERGIE

Cédric BOREL
Directeur
INSTITUT FRANÇAIS DE LA PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS

Jean CARASSUS
Consultant
IMMOBILIER DURABLE CONSEIL
Professeur
ÉCOLE DES PONTS PARIS TECH

Thierry DJAHEL
Manager Business Développement
Efficacité Énergétique,
SCHNEIDER ELECTRIC

Jean-Marc DUPEYRAT
Directeur adjoint de la Branche Énergie France
GDF SUEZ

Jens DUPONT
Directeur marketing et communication
KNAUF BATIMENT

Yves-René GUILLOU
Avocat à la cour
CABINET YVES-RENÉ GUILLOU AVOCATS

Sébastien ILLOUZ
Responsable du Pôle études générales, R&D et nouveaux produits
ICADE GESTEC

Pascal JEAN
Directeur du développement des services
SPIE

Pascal JULIENNE
Président directeur exécutif
BPL GLOBAL EMEA

Thierry LAMOUCHE
Directeur
CEDRE

Philippe PELLETIER,
Avocat, Président
COMITÉ STRATÉGIQUE
PLAN BÂTIMENT GRENNELLE

Patrizio PIASENTIN
Directeur général
ACTEL FRANCE

Frédéric SEGRETINAT
Building Innovations,
Territory Manager France & Benelux
DUPONT DE NEMOURS

Philippe VAN DE MAELE
Président
ADEME

CONTRAT DE PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE : Maîtrisez l'actualité réglementaire et juridique



Journée animée par **Lila BENCHIKH**, Juriste,
CABINET YVES-RENÉ GUILLOU AVOCATS.

Lila BENCHIKH exerce son activité dans le domaine du droit public des affaires. Elle est depuis longtemps spécialisée dans les montages contractuels complexes et dirige le pôle énergie et télécommunications du Cabinet au soutien des collectivités et des entreprises intervenant dans ce secteur. Elle dispose également d'une expertise particulière dans les questions de droit public de la concurrence.

Objectifs pédagogiques de la formation :

- Clarifier les enjeux et le cadre réglementaire liés aux contrats de performance énergétique
- Connaître les objectifs et les principales caractéristiques des contrats de partenariat
- Déterminer quand et pourquoi recourir au CPE
- Acquérir une méthodologie d'élaboration, de négociation et de passation des CPE
- Intégrer un cadre d'analyse pour bien piloter un contrat de partenariat

8h30 Accueil des participants

9h00 Connaître le cadre juridique du contrat de performance énergétique

- Les textes applicables : directive du 5 avril 2006, lois Grenelle, etc.
- Les grandes lignes du cadre juridique des contrats de performance énergétique : les définitions
- Les différentes sortes de contrats de performance énergétique : CPE de travaux et CPE de service
- Comment différencier les vrais et les faux contrats de performance énergétique

10h30 Pause

11h00 Maîtriser les procédures de passation d'un contrat de performance énergétique

- La phase amont : diagnostiquer et évaluer ses besoins et son projet
- Comment définir ses objectifs
- Comment se faire accompagner dans la démarche
- Les outils contractuels à disposition des acheteurs publics
- Analyse comparative du recours au marché public et au contrat de partenariat

12h30 Déjeuner

14h00 Les points-clés de la mise en œuvre d'un contrat de performance énergétique dans le cadre d'un contrat de partenariat

- Les principales caractéristiques du contrat de partenariat de performance énergétique
- Comment remplir les conditions de recours au contrat de partenariat
- Comment formaliser son projet : l'évaluation préalable et la matrice des risques
- La rédaction des documents de la consultation
- Focus sur les clauses de garantie de la performance énergétique
- Comment organiser un dialogue compétitif optimal
- La mise au point du contrat : l'importance de la validation des engagements

16h00 Étude pratique d'un modèle de contrat de partenariat de performance énergétique

- A partir d'un modèle de contrat de partenariat, les participants seront invités à étudier les clauses intéressantes particulièrement les contrats de performance énergétique, à en mesurer l'importance, ainsi que les conditions dans lesquelles celles-ci doivent être rédigées.
- Exercice pratique de coût d'énergie électrique

17h00 Fin de la journée

INFORMATIONS PRATIQUES

Mardi 5 octobre 2010

Conférence

Pavillon Dauphine
Place du Maréchal de Lattre de Tassigny
75116 Paris

Parking privatif
Métro : Porte Dauphine (ligne n°2)
RER C : Avenue Foch

Mercredi 6 octobre 2010

Journée complémentaire

Paris
Le lieu exact de la formation vous sera précisé
sur votre convocation envoyée avant le stage.

Ces journées s'adressent aux :

- Constructeurs et promoteurs immobiliers
 - Entreprises tous secteurs
 - Sociétés d'exploitation et property managers
 - Fournisseurs d'énergies
 - Collectivités locales et établissements publics
 - Opérateurs et fournisseurs du marché
 - Organismes certificateurs et ecolabels
 - Bureaux d'études et cabinets d'architectes
 - Cabinets de conseil
 - Cabinets d'avocats.
-
- Directeurs Environnement
 - Directeurs Performance Energétique
 - Directeurs Immobilier, Directeurs Bâtiments
 - Directeurs et responsables Achats, Achats d'Energie
 - Directeurs et responsables logistique
 - Directeurs et responsables Services Généraux
 - Directeurs et responsables financiers.
 - Directeurs de la stratégie, du développement
 - Directeurs et responsables Scientifiques et Techniques
 - Directeurs R&D, de l'Innovation, des Investissements.

Pour toute information
sur le programme : **01 77 92 93 98**

EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS

EN PARTENARIAT AVEC



L'objectif d'Actel est de développer des composants faible consommation, comme SmartFusion, adaptés à la conception de systèmes à haut rendement énergétique. C'est pourquoi, Leanergy société spécialisée dans la réduction de la consommation énergétique et de la surfacturation dans l'industrie, a choisi la technologie d'Actel. SmartFusion permet d'élaborer des systèmes de mesure et d'optimisation en temps réel de la consommation des infrastructures industrielles.

Actel, société créée en 1985 inscrite au Nasdaq (ACTL), est leader dans le domaine des composants de logique programmable à base de technologie Flash.



BPL Global, Ltd. est un acteur principal des solutions pour l'efficacité et la fiabilité des réseaux d'énergie.

L'entreprise fournit des solutions logicielles et des services pour créer des réseaux intelligents capables d'améliorer l'efficacité énergétique des infrastructures existantes, de contrôler la demande d'énergie, d'intégrer les énergies nouvelles réparties, d'améliorer la fiabilité du service, et d'optimiser les coûts et la productivité des investissements.

Partie prenante du secteur des technologies éco-durables de la filière énergétique, nos solutions fournissent les fondations essentielles d'un réseau intelligent et coordonné qui délivre l'énergie de manière fiable et efficace pour un développement durable.

www.bplglobal.net
www.lavilleverte.eu

Bulletin d'inscription

À retourner à Pénélope Vincent/L'Usine Nouvelle
Immeuble Antony Parc II - 10, place du Général de Gaulle
BP 20156 - 92186 Antony Cedex
Fax : +33 (0)1 77 92 98 17

Informations programme :
Pierre-Yann Messager • pymessager@gisi.fr • Tél. : +33 (0)1 77 92 93 98

Mme Melle M.

Nom :

Prénom :

Fonction :

Société :

Adresse :

Code postal : Ville :

Pays :

Tél. : Fax :

E-mail :

Raison sociale de facturation et adresse (si différentes) :

Code postal : Ville :

Pays :

	Tarif général	Tarif PME*
<input type="checkbox"/> La journée de conférence 5 octobre 2010	950 € HT (1 136,20 € TTC)	790 € HT (944,84 € TTC)
<input type="checkbox"/> La formation complémentaire 6 octobre 2010	950 € HT (1 136,20 € TTC)	790 € HT (944,84 € TTC)
<input type="checkbox"/> Journées de conférence + formation 5 et 6 octobre 2010	1 490 € HT (1 782,04 € TTC)	1 190 € HT (1 423,24 € TTC)

*Tarif spécial moins de 250 salariés

Je joins un chèque correspondant d'un montant de € TTC
à l'ordre du Groupe Industries Services Info

Date :

Signature

et Cachet de l'entreprise :

GISI est un organisme de formation enregistré sous le numéro 11 92 17343 92.
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat et ce en vertu de l'article L.6352-12 du code du travail

*** Modalités d'inscription et conditions générales
de vente sur www.usinenouvelle.com**